

Présents : Jean-François Giroud, Mr et Mme Mumford, Wilfried Tissot, Catherine Girerd, Claude Baudoin, Pierre Meunier, Pierre Darlet, Mr et Mme Foissard

Animation : Elsa Charrier, conseillère et Isabelle Cavallo, 2eme adjointe.

Chez Mr et Mme Mumford au Bandet

1. Contextualisation

Suite au déménagement de Gilles Cerruti, animateur du conseil de hameau des Varvat-Grattier-Bandet, il a été décidé de regrouper en un seul conseil de hameaux les Vincent-Claret-Tardy et Varvat-Grattier-Bandet.

2. Rappel concernant le bon déroulement des conseils de hameaux- Extraits de « Conseil de hameaux-Mode d'emploi » (l'ensemble du document est consultable sur le site Internet de la mairie)

Ce conseil de hameau a été quelque peu houleux et les échanges entre les habitants présents et les deux animatrices de l'équipe municipale parfois tendus. Ci-dessous, des extraits du document « Conseil de hameaux – Mode d'emploi » afin de se rappeler au bon déroulement d'un conseil de hameau : moment d'échange important entre les habitants et l'équipe municipale qui doit se faire dans un respect mutuel.

Extraits :

Objet

Ce document (Conseil de hameaux –Mode d'emploi) a pour objectif de préciser le cadre de travail des conseils de hameaux en vue d'assurer leur continuité ainsi que la transparence et la qualité de leurs travaux.

Principes de relations

Le bon fonctionnement des conseils de hameaux repose sur des principes de transparence et de confiance réciproque. Cela passe par un état d'esprit positif et ouvert à l'autre. La conduite des réunions doit permettre et faciliter la prise de parole et la libre expression de chacun dans le respect des personnes.

Rôle et missions des conseils de hameaux

Les conseils de hameaux permettent la mise en œuvre d'une réelle proximité entre la municipalité et les habitants. Il s'y exerce une participation active et responsable des habitants.

Ils ont pour rôles et missions

- 1. D'être un lieu de rencontre pour mieux se connaître, c'est-à-dire*
 - Rencontre entre les habitants et les élus*
 - Rencontre entre les habitants eux-mêmes*
 - Connaître les compétences et centres d'intérêt de chacun (ressources potentielles pour la commune, ou entre voisins)*
- 2. D'être un lieu d'information et de formation, c'est à dire :*
 - Recevoir les informations de la Mairie sur les projets, l'actualité, tant communale qu'intercommunale*
 - Etre un lieu d'explication et de pédagogie (permettre de rendre l'action publique lisible)*
 - Etre un lieu de formation, de sensibilisation et d'acquisition de connaissance (thèmes spécifiques)*
 - Etre un lieu d'expression des doléances, des dysfonctionnements mais aussi des points de satisfaction*

3. *D'être un lieu d'émergence de projets et d'initiatives locales, c'est à dire*
 - *Décider d'actions collectives sur le territoire (débroussaillage, fête de hameaux, travaux d'intérêt général, balisage de sentiers, ramassage de déchets sauvages ...)*
 - *Lieu d'organisation de la mise en œuvre de ces actions collectives*
 - *Etre un lieu d'émergence de projets locaux qui le cas échéant, pourront être proposés au conseil municipal*
4. *D'être un espace de dialogue, de débat, de proposition, de formulation d'avis :*
 - *Etre un lieu d'échange, de clarification, d'explication avec les élus et entre les habitants*
 - *Etre un lieu de construction collective*
 - *Permettre la participation à la vie de la commune*
 - *Etre un lieu de consultation des habitants sur des projets précis (par exemple sur le projet d'aménagement de la traversée du bourg)*
 - *Etre un lieu d'expérimentation et de test de nouvelles pratiques ou nouveaux dispositifs (par exemple sur l'extinction nocturne de l'éclairage public)*

3. Préambule : Le thème initialement prévu était le PLUi. Mais l'état actuel de son élaboration ne permet pas de l'aborder en séance de conseils de hameaux. Entre mi novembre et fin décembre 2018, des réunions publiques et permanences publiques permettront aux habitants d'en prendre connaissance et de s'exprimer sur les choix proposés. C'est pourquoi les élus ont proposé que ces conseils de hameaux soient l'occasion de faire le point sur l'évolution du village depuis 10 ans et ce qu'ils souhaiteraient pour les 10 prochaines années.

Le thème du PLUi a néanmoins était largement abordé lors du conseil de hameau. Elsa Charrier et Isabelle Cavallo ont longuement expliqué les enjeux du PLUI et fait part de son état actuel redoublant d'explications sur les réunions publiques et permanences à venir qui permettront d'apporter des réponses aux questions. Mais cela n'a pas suffi à tranquilliser les habitants.

Les habitants présents ont également voulu commencer le conseil de hameau par les « questions diverses », marquant ainsi leurs souhaits de prioriser les questions relatives à la vie quotidienne dans leurs hameaux.

Pour ces deux raisons, le thème initialement prévu : l'évolution de notre village, n'a donc pu être abordé qu'en fin de séance et très rapidement.

4. Questions diverses

- **Comptes-rendus** - Les deux derniers-comptes rendus des conseils de hameaux de l'automne 2017 et du printemps 2018 n'ont pas été rédigés.
Réponse = Une première réponse a été donnée par mail, précédemment au conseil de hameau, à l'un des habitants des Bandet : Gilles Cerruti n'a pu faire ces comptes-rendus avant son déménagement. La demande lui a été faite de les rédiger.
- **Clé de la Tour** - Mr et Mme Foissard ne reçoivent pas les Clé de la Tour.
Réponse = Nous payons à la poste un contrat pour une distribution dans toutes les boites y compris les résidences secondaires, nous avons déjà signalé la non distribution dans les résidences secondaires. Le bulletin est aussi sur le site de la commune et une newsletter est envoyée aux habitants (ceux qui ont donné leur adresse en mairie) dès parution. Possibilité de l'inscrire à la newsletter sur le site.
- **Vigne grimpante** grandissante sur un poteau Télécom au Bandet
Réponse = C'est Orange qui s'occupe de l'entretien des réseaux. Ils sont régulièrement contacter par les agents des services techniques dès qu'il y a un problème. Tant que les fils ne sont pas coupés, Orange n'intervient pas.
- **Réseau d'eau** - Est-ce que le réseau d'eau du hameau des Bandet est raccroché à celui de St Même ?
Réponse = Le vieux hameau est connecté directement sur le réseau de la source de St Même. La partie haute du hameau est alimentée par le réservoir de Mollard la Croix alimenté par la source de Ruine Bâton. Depuis quelques années, le Syndicat du Thiers a installé une pompe du réservoir des Bandet (source de St Même) au réservoir de Mollard la Croix, pour assurer un secours en cas de manque d'eau sur la source de Ruine Baton qui a un débit 10 fois plus faible que St Même.

- **Qualité de l'eau** - Est ce que l'information est publiée ?
Réponse = Oui, les analyses sont en ligne sur le site dans la rubrique urbanisme et travaux – réseaux
- **Déneigement**- Au niveau du virage de Pierre Grosse la neige ne semble pas totalement enlevée par le chasse-neige
Réponse = Le profil de la chaussée ne permet pas de racler la neige parfaitement.
- **Barrière de sécurité voirie** – Inexistante le long de la route qui descend au Bourg depuis Pierre Grosse juste avant d'arrivée aux containers-poubelles
Réponse = Pas de projet d'installer de nouvelles barrières.
- **Nuisances sonores** émanant du chenil situé en contrebas du hameau des Bandet – Est-ce-que cette activité est légale ?
Réponse = oui, activité autorisée et conforme à la réglementation, visites régulières de contrôle par les services de l'état.
- **Institutions et compétences** – Difficulté de compréhension des institutions (Communautés de Communes, Parc, communes etc.) et de leurs compétences (eau, assainissement, petite enfance etc.).
Réponse = Les informations relatives aux institutions du territoire et à leurs compétences sont disponibles sur le site Internet dans l'onglet « Organisation et territoire ».

Pour rappel : toutes les informations relatives à la vie de la commune et les projets en cours sont consultables sur le site Internet et le bulletin municipal trimestriel Les Clés de la Tour (sous format papier distribué dans les boîtes aux lettres , consultable sur le site Internet de la mairie et possibilité de la recevoir par mails en donnant son adresse mail à la mairie).

L'évolution de notre village

Ce que vous pensez des 10 dernières années ?

Les participants se sont exprimés en tours de table successifs

Ci-après, l'intégralité de leurs expressions :

Ce qui est moins bien	Ce qui est bien
<ul style="list-style-type: none"> • La croissance de la forêt et des arbres sur les chemins, dans les prés • La passerelle le long du Cozon • Les trottoirs non encore réalisés dans le Bourg • La baisse de fréquentation du camping municipal en 2018 • Employer, au camping, une personne réellement dans le besoin plutôt qu'une personne ayant déjà occupée ce poste • 50% d'habitations secondaires • La sélection des films au cinéma • Les transports • L'extinction nocturne de l'éclairage public 	<ul style="list-style-type: none"> • L'école • La maison Hermesende • L'extinction nocturne de l'éclairage public • La variété des activités sportives, culturelles et de loisirs • L'AADEC • L'organisation d'animations pour les enfants par l'Office du Tourisme • Les commerces • Programme TEPOS (Territoire à Energie Positive)

Quelles perspectives pour les 10 prochaines années ?

Les participants se sont exprimés en tours de table successifs, en se référant aussi aux expressions collectées dans la 1^{ère} partie. Ci-après, leurs expressions et les commentaires faits en séance :

Quelles perspectives ?
Entraide intergénérationnelle : développer un réseau
Médecin : assurer la relève après le départ du médecin actuel
Transport : améliorer le réseau et le site Internet Rézo Pouce

5. Actualités

Personnel communal

- **Secrétariat** : Valérie Bonamy a rejoint le secrétariat de mairie le 1^{er} septembre 2018, elle est responsable des services. Virginie Boehm a été mutée à sa demande au syndicat des Dunes du Pilat.
- **Cantine scolaire** : recrutement du cuisinier Bruno Chabriand.

Réseaux du Pré du Comte : travaux de la 1ère tranche du 24 septembre à fin novembre 2018

- Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public) et création d'un réseau d'assainissement collectif en 2 tranches : en 2018 (partie basse) et en 2019 (partie haute).

Aménagement de la traversée du bourg – la suite

- Le dossier de consultation des entreprises est en préparation pour les phase 2bis (pont neuf et accès venant de la Rd912), phase 3 (du pont neuf au pont Vaganay) et phase 4 (place René Cassin).

Aménagement de la traversée du bourg - Phase 2 bis

- Travaux prévus pour le 1er semestre 2019
- Modification sur le pont : élargissement du trottoir aval et rehausse de la chaussée au niveau du trottoir, rampe d'accès au pont depuis la rd912. Raccordement et profilage de la chaussée de part et d'autre du pont pour s'adapter au nouveau nivellement.
- Abords de l'église : déplacement de l'obélisque pour dévoiement de la chaussée pour l'accès des camions au pont, cheminement piéton le long de l'église et rampe d'accès à l'église pour le PMR.
- Monument aux morts : déplacement vers l'emplacement entre la mairie et l'ancien presbytère.

Autres opérations

- Eclairage public / travaux terminés : nouveaux luminaires à LED St Même, les Grattiers et Chez Jo Tardy.
- Voirie (prévu en 2018): traversée du hameau des Grattier et divers autres travaux.

Ecole

- **Cantine en cuisine locale** : Le cuisinier a été recruté par St Pierre d'Entremont Savoie (Bruno Chabriand). Les 1^{er} repas préparés dans la cuisine de l'école ont été servis à la rentrée de septembre.
- **Rythmes scolaires** : retour à la semaine de 4 j. La CCCC et l'AADEC proposent un accueil de loisir les mercredis toute la journée (ALSH).

Animations

- **Samedi 13 octobre – le jour de la nuit pour lutter contre la pollution lumineuse** : extinction de l'éclairage public une belle occasion pour observer le ciel étoilé.
- **Samedi 10 novembre – commémoration des 100 ans de l'armistice de 1918** : l'association Mémoire des Entremonts organise un hommage aux soldats morts au champ d'honneur, fête de la paix.
- **Dimanche 11 novembre – cérémonie officielle de la commémoration** – message pour la paix, lecture de lettres de poilus.

Communauté de communes

- **Prise de la compétence GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : mise en place de la taxe GEMAPI pour financer les travaux de prévention des inondations sur le territoire du SIAGA.
- **PLUi H valant SCOT : projet en cours de finalisation**
 - 4 Réunions publiques et 4 permanences publiques de mi novembre à mi décembre 2018
 - Arrêt du PLUi : fin décembre 2018
 - Consultation des « personnes associées » de fin décembre 2018 à fin mars 2019
 - Enquête publique : début avril à mi mai 2019, puis rapport du commissaire enquêteur
 - Prises en compte des remarques et intégration : début juillet à mi novembre 2019
 - Approbation du PLUi H valant SCOT : fin 2019

6. Le prochain conseil de hameaux

Il se tiendra chez Jean-François Giroud au Vincent

Samedi 6 avril 2019 à 17h